

Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne
Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne
Band: 31 (1892)

Register: Table alphabétique des matières

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Table alphabétique des matières du tome XXXI du Bulletin des lois.

(Année 1892.)



A.

	Pages
<i>Aarmühle.</i> Arrêté autorisant la commune d' — à changer de nom	504
<i>Alcool.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant le règlement du 4 novembre 1887 sur le rem- boursement du bénéfice du monopole à l'ex- portation des produits liquides fabriqués avec de l' —	178
<i>Aliénés.</i> Décret concernant les traitements des fonctionnaires de l'asile d' — de la Waldau	27
Arrêté concernant la continuation de la percep- tion d'un impôt spécial en vue de l'extension du service public des —	459
<i>Arrangements relatifs à la protection de la propriété industrielle. V. Propriété industrielle.</i>	
<i>Assurances des bâtiments.</i> Arrêté portant modification de l'art. 25 du décret du 1 ^{er} mars 1882 fixant le mode de procéder pour les évaluations et les —, ainsi que pour l'estimation des dom- mages en cas d'incendie	26

Allemagne. V. Traité de commerce.

Autriche. V. Traité de commerce.

B.

Bureaux de placement. V. Domestiques.

C.

Cautionnements de fonctionnaires et d'officiers publics.

Décret concernant les — 33

Chemins de fer. Convention internationale sur le transport de marchandises par — 402

I^{re} annexe au règlement de transport des suisses 493

V. aussi Service territorial.

Choléra. Règlement concernant les mesures protectrices à prendre contre le — par les administrations de transport 449

Citoyens établis ou en séjour. Décret d'application de la loi fédérale du 25 juin 1891 concernant les rapports de droit civil des — 43

Colis postaux. V. Union postale univ.

Congrès postal universel de Vienne. Arrêté fédéral concernant les conventions et arrangements conclus au — 204

Consignations judiciaires. Décret relatif à l'administration des —, des deniers ou valeurs trouvés lors des inventaires judiciaires, ainsi que des dépôts effectués par les offices des poursuites et des faillites 371

	Pages
<i>Constitution fédérale. Loi fédérale concernant le mode de procéder pour les demandes d'initiative populaire et les votations relatives à la revision de la —</i>	172
<i>Arrêté fédéral concernant la revision de la —</i>	501
<i>Construction des bâtiments. V. Föhn.</i>	
<i>Contrôles militaires. Arrêté du Conseil fédéral complétant l'ordonnance sur la tenue des — et des livrets de service</i>	177
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant ladite ordonnance</i>	297
<i>Convention internationale sur le transport de marchandises par chemins de fer</i>	402
<i>Conventions. V. Union postale univ.</i>	
<i>Corégones. V. Pêche.</i>	
<i>Couleurs nuisibles à la santé. V. Substances aliment.</i>	

D.

<i>Domestiques. Règlement d'exécution pour le placement des — à l'intérieur de la Suisse . . .</i>	394
--	-----

E.

<i>Ecole cantonale de Porrentruy. Décret conférant la qualité de personne morale à l' — . . .</i>	433
<i>Effets d'habillement. Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'ordonnance sur le remplacement d' — aux sous-officiers de l'élite . . .</i>	296
<i>Etablissement d'assurance immobilière. Loi ayant pour objet de modifier et de compléter la loi du 30 octobre 1881 concernant l' — . . .</i>	391

	Pages
<i>Extradition. Loi fédérale sur l' — aux Etats étrangers</i>	157

F.

<i>Faillite. Décret concernant l'exécution des articles 101 et 102 de la loi d'introduction de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la —</i>	31
<i>Ordonnance n° 2 pour l'exécution de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la —</i> .	499
<i>V. aussi Consignations.</i>	

<i>Föhn. Décret concernant le mode de construction des bâtiments dans les localités exposées à la violence du —</i>	5
---	---

G.

<i>Garde des frontières. Ordonnance concernant l'organisation de la —</i>	180
<i>Greffes des tribunaux. V. Secrétariats de préfecture.</i>	

I.

<i>Impôt du revenu. Arrêté concernant l' —</i> . . .	15
--	----

Initiative. V. Constitution fédérale.

<i>Inscription des obligations bernoises. Décret concernant l' — (actes engageant les débiteurs sur tous leurs biens)</i>	20
---	----

Inspecteur des poids et mesures. V. Poids et mesures.

Inspecteur des secrétariats de préfecture et des greffes.
V. Secrétariats de préfecture.

Interlaken. V. Aarmühle.

Inventaires judiciaires. V. *Consignations.*

Italie. Complément à la déclaration entre la Suisse
et l' — concernant les mariages contractés
entre ressortissants des deux Etats, du 15/29
novembre 1890 197
V. aussi *Traité de commerce.*

J.

Jeunes délinquants. Ordonnance concernant l'organi-
sation d'une maison de détention pour — à
Trachselwald 400
V. aussi *Maisons de discipline.*

Journaux. V. *Union postale univ.*

L.

Landsturm. Arrêté du Conseil fédéral concernant
l'annonce de l'arrivée et du départ des hommes
du — 435
Ordonnance concernant les indemnités d'équipe-
ment aux officiers et aux adjudants sous-offi-
ciers du — 436
Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'article 44
de l'ordonnance sur l'organisation, etc. du — 467

Lettres. V. *Union postale univ.*

Livrets de service. V. *Contrôles militaires.*

Livrets d'identité. V. *Union postale univ.*

M.

Maisons de discipline. Règlement pour les com-
missions de surveillance des — 505

<i>Malades indigents.</i>	V. <i>Secours.</i>	
<i>Mandats.</i>	V. <i>Union postale univ.</i>	
<i>Marchandises.</i>	V. <i>Propriété industrielle.</i>	
<i>Mariages.</i>	V. <i>Italie.</i>	
<i>Marques de fabrique.</i>	V. <i>Propriété industrielle.</i>	
<i>Meiringen.</i>	Loi concernant la reconstitution des registres fonciers et titres hypothécaires détruits dans l'incendie de — du 25 octobre 1891	8
<i>Monuments artistiques publics.</i>	Règlement concernant l'allocation de subventions fédérales en faveur de l'érection de —	461

N.

<i>Notaires.</i>	Arrêté complétant le règlement du 5 mars 1887 sur les examens des —	16
------------------	---	----

O.

<i>Obligations.</i>	V. <i>Inscription.</i>	
---------------------	------------------------	--

P.

<i>Paroisses.</i>	Décret concernant la division de — en plusieurs circonscriptions politiques	342
<i>Péages.</i>	Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'art. 89 du règlement d'exécution du 18 octobre 1881 pour la loi fédérale sur les — du 27 août 1851	156
<i>Pêche.</i>	Ordonnance pour l'exécution de la loi fédérale sur la — du 21 décembre 1888	285
	Convention additionnelle à la convention franco-suisse du 28 décembre 1880, relative à la	

	Pages
réglementation de la — dans les eaux frontières, en vue d'assurer la répression des délits de —	497
<i>Pêche des corégonos.</i> Arrêté ayant pour objet la fixation des époques où il est interdit de pêcher les corégonos	291
<i>Pneumo-entérite du porc.</i> Arrêté du Conseil fédéral déclarant la — comme contagieuse, infectieuse et présentant un danger général	495
<i>Poids et mesures.</i> Décret portant augmentation du traitement de l'inspecteur cantonal des —	458
<i>Porrentruy.</i> V. <i>Ecole cantonale.</i>	
<i>Postes suisses.</i> V. <i>Règlement de transport.</i>	
<i>Poursuite pour dettes.</i> V. <i>Faillite.</i>	
<i>Propriété industrielle.</i> Arrêté fédéral relatif à divers actes intervenus entre les Etats appartenant à l'Union pour la protection de la —	438
Arrangement concernant la répression des fausses indications de provenance sur les marchandises	440
Arrangement concernant l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce	443

R.

<i>Raisins.</i> Arrêté du Conseil fédéral prolongeant la validité de celui du 30 décembre 1890, concernant l'exemption de la finance de monopole pour les — et marcs de raisins importés dans le trafic rural de frontière	466
<i>Raisins secs.</i> Arrêté du Conseil fédéral concernant la perception d'un droit de monopole sur les	

	Pages
marcs de — proportionnellement au poids des raisins secs importés	464
<i>Recouvrements. V. Union postale univ.</i>	
<i>Registres fonciers. V. Meiringen.</i>	
<i>Règlement de transport pour les postes suisses. Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'article 33^{bis} du —</i>	202
<i>Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'article 29, chiffre 2, du —</i>	292
<i>Routes de 4^e classe. Loi concernant la participation de l'Etat à l'entretien de —</i>	389

S.

<i>Secours officiels. Ordonnance concernant les — accordés, sur territoire bernois, aux malades indigents des autres cantons suisses et de quelques Etats étrangers</i>	2
<i>Secrétariats de préfecture. Décret portant création d'un emploi permanent d'inspecteur des — et des greffes des tribunaux</i>	29
<i>Sel. Décret portant réduction du prix du —</i>	1
<i>Service territorial. Ordonnance sur le —, le service des étapes et l'exploitation des chemins de fer en temps de guerre, dans l'éventualité d'une mise sur pied générale</i>	182
<i>Statistique du commerce. Ordonnance concernant la — de la Suisse avec l'étranger</i>	149
<i>Substances alimentaires. Ordonnance concernant l'utilisation de couleurs nuisibles à la santé</i>	

	Pages
pour la préparation et la conservation de —, de stimulants et d'objets d'utilité domestique	386
Arrêté ayant pour objet de rectifier le préambule de ladite ordonnance	507

T.

Tarifs. V. Traités de commerce.

<i>Taxe d'exemption du service militaire.</i> Arrêté du Conseil fédéral modifiant le règlement d'exé- cution pour la loi fédérale sur la — . . .	295
--	-----

<i>Titre des ouvrages d'or et d'argent.</i> Règlement d'exécution concernant le contrôle et la garantie du —	468
--	-----

Titres hypothécaires. V. Meiringen.

Trachselwald. V. Jeunes délinquants.

<i>Traité de commerce</i> entre la Suisse et l'Autriche- Hongrie	102
---	-----

<i>Traité de commerce et de douane</i> entre la Suisse et l'Empire allemand	47
--	----

Déclaration portant une adjonction dans ledit traité	284
---	-----

<i>Traité de commerce</i> entre la Suisse et l'Italie . . .	298
---	-----

U.

<i>Union postale universelle.</i> Convention	205
Arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes, avec valeur déclarée	229
Arrangement concernant le service des mandats de poste	240

	Pages
Convention concernant l'échange des colis postaux	248
Arrangement concernant le service des recouvrements	262
Arrangement concernant l'introduction des livrets d'identité dans le trafic postal international	269
Arrangement concernant l'intervention de la poste dans les abonnements aux journaux et publications périodiques	278
<i>Union internationale pour la protection de la propriété industrielle. V. Propriété industrielle.</i>	

V.

<i>Vélocipèdes.</i> Ordonnance concernant la circulation des —	17
<i>Vélocipédistes militaires.</i> Loi fédérale concernant la création de sections de —	198
<i>Votations populaires.</i> Décret concernant le mode de procéder aux — et aux élections publiques	352
<i>Voyageurs de commerce.</i> Loi fédérale concernant les taxes de patente des —	374
Arrêté du Conseil fédéral concernant les taxes de patente des —	378

Z.

<i>Zone forestière fédérale.</i> Supplément à l'arrêté du 17 septembre 1878 concernant la classification des forêts dans la partie du canton de Berne qui appartient à la —	508
---	-----

